

Pages d'Histoire : Le pré du Maine (aujourd'hui terrain de camping)

Ce terrain a un passé, il était un bien du prieuré dépendant de l'abbaye royale Saint Martin de Savigny. Après une procédure longue et compliquée, les abbés de Savigny seront proprement spoliés et dépossédés du prieuré, ainsi que des droits féodaux qui en dépendent, au profit des prêtres de la mission de Saint Lazare de Lyon qui annexent ces fonds le 17 octobre 1707.

Ce terrain situé au lieu-dit « La Trillonnière » est décrit dans le sommaire des biens des Lazaristes de 1718 rédigé comme suit :

« Nous nous sommes encore transportés dans le pré appelé du mayne dépendant du prieuré, étant au bas de Bourchanin qui joint le chemin de Mornant à Saint Andéol de matin. Le canal servant le moulin à côté vent, le ruisseau de Mornant aussi vent, le pont de la Condamine et le chemin allant à Rive de Gier de soir, le pré du Sieur Guerin de Lyon de matin et soir, lequel nous avons fait arpenter par le Sieur Bernard Ascalon expert en cette paroisse, et s'est trouvé dix sept bicherées, ayant une pièce d'eau à la cime dans le chemin allant à Rive de Gier du côté du mur de clôture du pré du dit Sieur Guerin qui forme un petit angle et trois autres prises d'eau sur le chemin allant à Saint Andéol joignant le chemin. »

Le 9 novembre 1736 Messire Mathieu Guichard procureur des Lazaristes, demeurant à Lyon, donne à ferme à Antoine GUINAND chapelier et marchand de Mornant en Lyonnais le pré du Maine pour la somme de trente livres annuellement et vingt quintaux de foin bien conditionné qui seront rendus au château du prieuré. Le preneur s'engage à élaguer les haies et détroncher les arbres. Il ne devra couper aucun arbre vif ou mort sans le consentement écrit du bailleur. Il tiendra le pré bien clos, en bon état, entretiendra les haies vives en plantant des plants vifs aux endroits nécessaires et fera planter annuellement pendant le présent bail douze saules ou peupliers dans les bordures du pré.

« Bien mal acquit ne profite jamais ». A la révolution les biens des Lazaristes seront mis sous séquestre.

Le pré sera confisqué et vendu comme bien national le lundi 14 mars 1791, il mesurait alors 19 bicherées $\frac{3}{4}$ soit environ 2 hectares 55.

Adjugé 2 800 livres à l'extinction de la quatrième bougie au citoyen Pierre Cornet qui déclare avoir renchéri pour lui et Jean Baptiste Bonnet, Jean Pierre Mazyr, Pierre Rivoire, Claude Paire et André Petit Pierre tous de Saint Andéol.

En 1815, Bodoy Pierre devient propriétaire puis Bodoy Antoine avant que Claude Montel rachète tout l'ancien clos des Lazaristes de 4 ha 50.



Vers 1950

Sa veuve Madame Chambry donna ensuite le Clos à la Commune, ce qui permit de tracer à travers celui-ci la rue Boiron, la rue des Lazaristes et la rue Chambry. Le percement de la rue Boiron en 1858 amputa la propriété du pré du Maine et détacha du lot la maison occupée actuellement par Monsieur Paul Bonjour. Cette maison faisait partie autrefois du pré du Maine. Il y avait dans cette demeure des attelages de chevaux que les voituriers louaient pour monter la côte de Bourchanin cette rue étant la seule possibilité pour accéder au Bourg de Mornant. A signaler dans cette maison, un blason orné d'une fleur de lys, et au rez-de-chaussée de la façade sur cour, un linteau portant l'inscription gravée en 1676 « Fais ce que tu voudras avoir fait quand tu mourras ».

La création de la déviation de Mornant en 1972 – 1973 va couper le « pré du maine » en deux laissant d'un côté l'actuel terrain de camping et de l'autre côté les terrains occupés actuellement par le cabinet de Radiologie et le centre médical de la Trillonnière.

En 1980, Monsieur Edmond Lacroix propriétaire cède à la commune la parcelle actuelle du terrain de camping contre une propriété dont la Commune avait hérité à la Plaine et à Fondagny appartenant à Mademoiselle Brunet.

Après cet échange la Commune fait étudier l'aménagement du terrain de camping par le Cabinet d'architectes Hubert Fournier.

Le camping est ouvert le 28 avril 1984. Le camping sera placé ensuite sous gestion directe de la Commune jusqu'à l'année 2016, année où la Commune le met en gérance..

Paul DELORME

SOURCES

A.D. Rhône 2 MI 13 fonds GALLE Collection RIVIERE
Archives personnelles
Mornant en Lyonnais (N. Delorme)

Le terrain de camping aujourd'hui, « hôtellerie de plein air La Trillonnière »

Inauguré le 18 Avril 1984 par Paul Delorme, Maire de Mornant, ce camping municipal est confié en juin 2016 à la SARL camping des Barolles et géré par Chappuis Bruno et Clauss Pierre Dominique.

Après de très gros travaux, il propose sur 2 ha, toute l'année, 6 chalets neufs, ossature bois de 35 m2, tout équipé, pouvant accueillir 6 personnes .

De mai à octobre 60 emplacements sont à la disposition des camping-car et campeurs. Tout a été repensé, plantations, bureau d'accueil avec produits locaux, espace commun avec laverie, nurserie, cuisine, toilettes, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un nouvel atout patrimoniale pour Mornant!

« la Trillonnière, hôtellerie de plein air » www.la-trillonniere.fr

